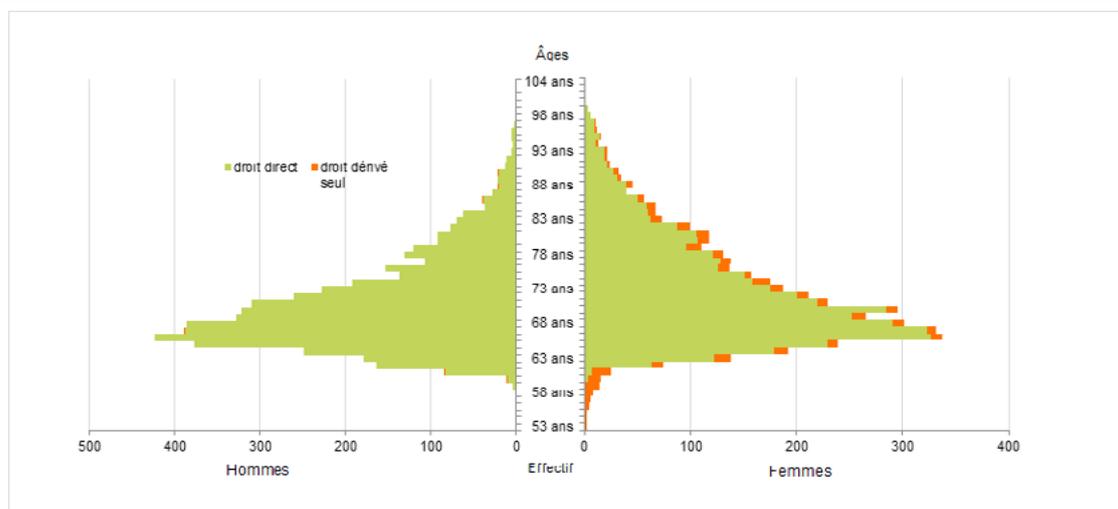


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	346	305	651
Droits directs (retraites personnelles)	342	256	598
Droits dérivés (retraites de réversion)	4	49	53
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	101	60	161
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9	5	14
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,8 ans	64,4 ans	64,6 ans
Droits dérivés	69,3 ans	69,1 ans	69,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	39,2%	42,6%	40,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	5 180	4 605	9 785
Retraités percevant un droit direct seul	5 124	3 890	9 014
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	367	376
Retraités percevant les deux à la fois	47	348	395
Minimum vieillesse ⁽³⁾	22,4%	20,1%	21,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	90	39	129
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	73,0 ans	72,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	596 €	559 €	579 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 255 €	1 107 €	1 176 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	41,3%	49,9%	45,2%

Pyramide des âges des résidents



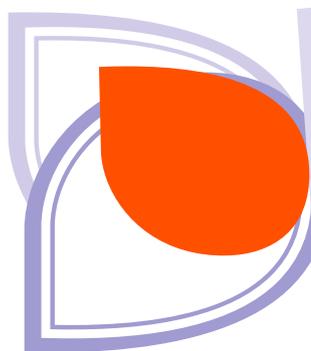
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

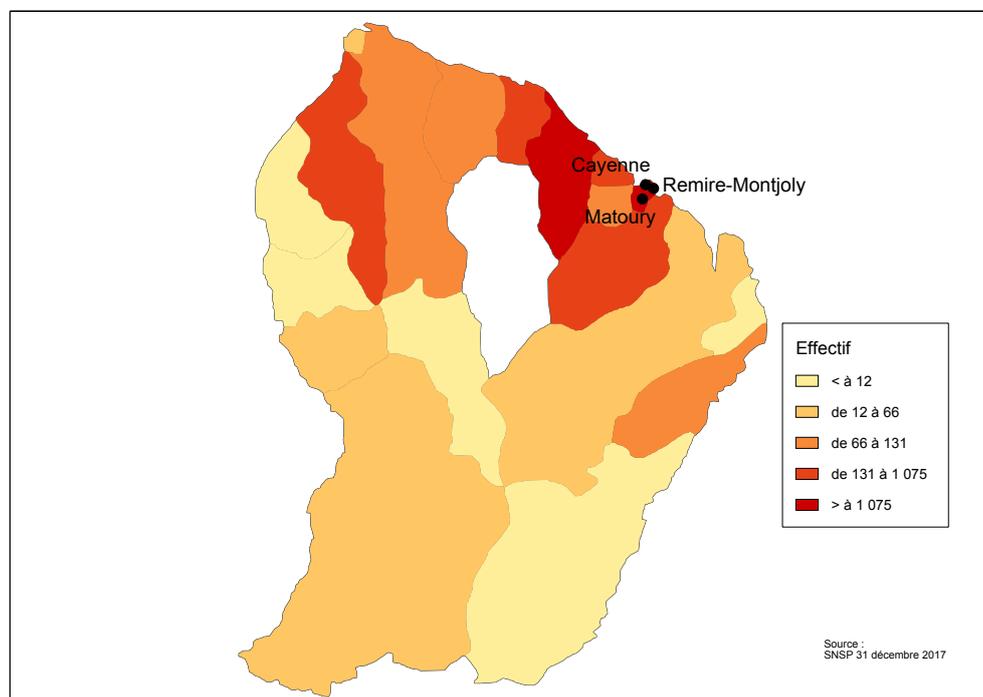
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
 Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cayenne			
Nombre total de retraités	1 837	2 046	3 883
Retraités percevant un droit direct seul	1 811	1 727	3 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	151	153
Retraités percevant les deux à la fois	24	168	192
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	26,5%	23,5%	24,9%
Matoury			
Nombre total de retraités	905	703	1 608
Retraités percevant un droit direct seul	896	605	1 501
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	51	52
Retraités percevant les deux à la fois	8	47	55
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	19,2%	16,8%	18,2%
Remire-Montjoly			
Nombre total de retraités	665	711	1 376
Retraités percevant un droit direct seul	657	626	1 283
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	37	38
Retraités percevant les deux à la fois	7	48	55
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,7%	12,2%	12,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.